

JournÃ©e mondiale de l'eau : Le rÃ©seau des sites Ramsar s'agrandit

Dossier de la rÃ©daction de H2o
April 2024

Ã l'occasion de la JournÃ©e mondiale de l'eau, la France agrandit son rÃ©seau de sites labellisÃ©s au titre de la Convention internationale de Ramsar sur les zones humides. Le site des Marais et TourbiÃ“res des montagnes du Bugey (Ain) est labellisÃ© et celui du Lac du Bourget-Marais de Chautagne au Marais de Lavours (Ain, Savoie) est Ã©tendu.

Les marais et tourbiÃ“res des montagnes du Bugey : ce nouveau site, d'une superficie totale de 1 050 hectares, s'Ã©tend sur les montagnes du Bugey, au sein des plis du massif jurassien. Les conditions gÃ©ologiques ont favorisÃ© la prÃ©sence d'un rÃ©seau de zones humides, lacs et tourbiÃ“res encore assez bien prÃ©servÃ©s et d'une grande richesse Ã©cologique. Le site Ramsar est composÃ© de 41 de ces zones humides, distinguÃ©es par deux caractÃ©ristiques majeures : une altitude supÃ©rieure Ã 750 mÃtres et la prÃ©sence de systÃmes tourbeux et marÃ©cageux. Cette labellisation est le fruit d'une collaboration Ã©troite entre le syndicat de riviÃ“res Ain Aval et Affluents et le Conservatoire d'espaces naturels RhÃ¢ne-Alpes, avec l'appui du DÃ©partement de l'Ain.

Lac du Bourget - Marais de Chautagne et de Lavours : il s'agit d'une extension trÃ¨s importante, de prÃ¨s de 1 500 hectares, du site labellisÃ© en 2003. Plusieurs entitÃ©s sont incluses dans le site : le marais de Lavours, qui est un des derniers grands marais continentaux d'Europe occidentale et qui recÃ“le l'une des plus grandes tourbiÃ“res alcalines de France ; les Ã®les de la Malourdie ; et de nouveaux secteurs du marais de Chautagne, pour un pÃ©rimÃ“tre total de 6 950 hectares. Avec le Lac du Bourget, plus grand lac d'origine naturelle de France, et les deux marais de Chautagne et de Lavours, ce nouveau site prÃ©sente une forte cohÃ©rence Ã©cologique et fonctionnelle, mais aussi historique, du fait de l'interconnexion de l'ensemble par la nappe phrÃ©atique du RhÃ¢ne. Le projet, soutenu par le DÃ©partement de l'Ain, est portÃ© par le Conservatoire d'espaces naturels de Savoie et l'Entente interdÃ©partementale RhÃ¢ne-Alpes pour la dÃ©moustation.

Photo Tournier - Ã‰cologie France

Ã